



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

Aux contribuables de la susdite municipalité

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-467 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2015-364 ET SES AMENDEMENTS PORTANT SUR LES MODALITÉS D'INTERVENTION DANS LES SECTEURS DE FORTE PENTE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 4 juin 2024 à la salle du conseil de l'édifice municipal, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé Règlement numéro 2024-467 modifiant le règlement de zonage 2015-364 et ses amendements.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 juillet 2024, à 19 h 15 à la salle du conseil de l'édifice municipal, en conformité des dispositions de la *loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., C.a-19.1) ;

Qu'il soit visé par ce projet de règlement de modifier les modalités d'intervention dans les secteurs de forte pente et ce, en conformité avec les dispositions du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Témiscouata (2010) ;

Que le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Rivière-Bleue;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, au 32, rue des Pins Est, Rivière-Bleue, aux heures habituelles d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13h à 16h30.

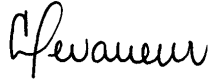
Le présent avis est donné conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Donné à Rivière-Bleue, ce quatrième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

Claudie Levasseur
Directrice générale

Je, soussignée, Claudie Levasseur, directrice générale résidant à Rivière-Bleue, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre onze et douze heures, le cinquième jour du mois de juin deux mille vingt-quatre, à chacun des endroits suivants, à savoir : à proximité de la porte du bureau municipal et sur le site Internet de la Municipalité de Rivière-Bleue www.riviere-bleue.ca, les deux endroits publics désignés par le conseil municipal pour l'affichage des avis publics (article 431 du Code municipal).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce cinquième jour du mois de juin deux mille vingt-quatre.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Levasseur', written in a cursive style.

Directrice générale